

Commune de Saint-Marcel-lès-Annonay

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 12 janvier 2010

L'an deux mille dix le douze janvier à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARCHIER A., ROUX M., FOREL G., VAURE M., ROUCHOUZE J., BERNARDON A., G., FLOURY M., MASSON R., POULENARD G., REY P.,

Pouvoir : APPOLLODORUS F. à MASSON R. ; SOUTEYRAT P. à ARCHIER A.

Absent excusé : CHARREYRON J.-F., COMBES, MOREL K.

Monsieur Alain ARCHIER, Maire, Préside la séance.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de crédit 2010,
- Avenant au contrat de maintenance et d'assistance logiciels CIRIL,
- Avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire,
- Embauche personnel de remplacement pour l'année 2010,
- Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT),
- Demande de participation financière aux transports piscine des écoles,
- Questions diverses.

Ouverture de la séance à 19 heures 00

Tout d'abord Monsieur le Maire souhaite au nom du Conseil Municipal un prompt rétablissement à Eric BERT, employé communal au service technique. Egalement, il félicite Karine MOREL, conseillère municipale et son époux pour la naissance de la petite Naoline qui fait également la joie de ses grandes sœurs Anaëlle et Romane.

Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier compte rendu.

Ouverture de crédit 2010

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'Investissement du budget de l'exercice précédent.

Avenant au contrat de maintenance et d'assistance logiciels CIRIL

Un avenant au contrat maintenance des logiciels « Gestion financière » et « Gestion des Ressources Humaines » ayant pour objet de fixer les modalités techniques et financières en matière de maintenance informatique, est passé avec la société CIRIL SAS. Cet avenant prévoit une révision du tarif de la redevance trimestrielle s'élevant à hauteur de 275,93 € T.T.C. et prend effet au 1er janvier 2010.

Avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire

Le Conseil Municipal donne son accord sur le contrat de prévoyance collective de maintien de salaire passé entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche et la Mutuelle Nationale Territoriale.

Ce contrat de prévoyance collective qui garantit aux agents de notre collectivité de bénéficier d'une protection sociale de haut niveau. Il s'agit concrètement de compenser la perte de traitement en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident ainsi que de garantir le versement d'une rente complémentaire en cas de mise en invalidité, et cela, pour maintenir à l'agent la quasi-totalité de son traitement.

Embauche personnel de remplacement pour l'année 2010

Le Maire est autorisé à engager une personne pour pallier les absences pour raison maladie ou autre du personnel communal pour l'année 2010.

Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)

Une convention « ATESAT » est passée avec la Direction Départementale d'Equipement du département de l'Ardèche. Elle a pour objet l'assistance des services de la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) du département de l'Ardèche auprès de notre commune, et comprend une mission de base complétée par plusieurs missions complémentaires, dans les domaines relevant des compétences exercées effectivement par la commune.

Le montant total de la redevance annuelle est de 439,77 €.

Demande de participation financière aux transports piscine des écoles

Par manque d'éléments nécessaires pour la prise de décision, ce point est retiré de l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ajouter à l'ordre du jour le contrat de maintenance du logiciel Microbib.

Contrat de maintenance logiciel Microbib

Le contrat de maintenance du logiciel (Fourniture de mise à jour, ainsi que des nouvelles versions du logiciel, assistance à distance, télémaintenance ou assistance sur site) de la Bibliothèque Municipale « Microbib » arrive à échéance au 30 janvier prochain. Par conséquent, un nouveau contrat est passé avec la société. La redevance annuelle s'élève à 320 € H.T.

QUESTIONS DIVERSES – TOUR DE TABLE.

Un point sur les commissions communales...

❖ Urbanisme, Travaux :

- L'éclairage public des « Berges de la Deûme » sera réalisé durant la semaine du 25 janvier 2010.
- Un travail sur l'économie d'énergie dans les bâtiments publics est en cours.
- Une demande de permis de construire a été déposée.
- Monsieur le Maire présente au nom du Conseil Municipal ses félicitations au service technique pour le travail exécuté pour le déneigement de la commune.

❖ Sécurité civile :

- La commission travaille toujours sur le projet d'acquisition de défibrillateur(s).

Divers...

Monsieur le Maire annonce qu'en collaboration avec le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche un recensement agricole débutera en octobre 2010 pour s'achever au premier trimestre 2011 sur notre commune.

Ce recensement de l'agriculture est réalisé tous les dix ans et concerne toutes les exploitations agricoles, y compris les plus petites. Il permet d'avoir une photographie précise et actualisée de l'agriculture à un moment donné et de mieux connaître et mesurer ses évolutions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.